

Comment accepter la dématérialisation de vos bulletins de paie ?

Depuis une invitation reçue par e-mail

TUTORIEL – 2025





Accédez à Digiposte depuis le lien reçu par e-mail

Vous avez reçu de la part de votre entreprise une invitation personnelle sur votre adresse e-mail (pensez à vérifier vos spams !).

Cliquez sur « **J'accède à mes documents** » pour recevoir vos bulletins de paie dans votre Digiposte.



Cette invitation est **strictement personnelle**, veuillez ne pas la transmettre à un tiers : le lien contenu dans l'e-mail est relié à VOTRE coffre-fort PERSONNEL.



4 étapes et seulement 5 minutes sont nécessaires pour accéder à vos bulletins de paie.

Digiposte



J'accède à mes documents



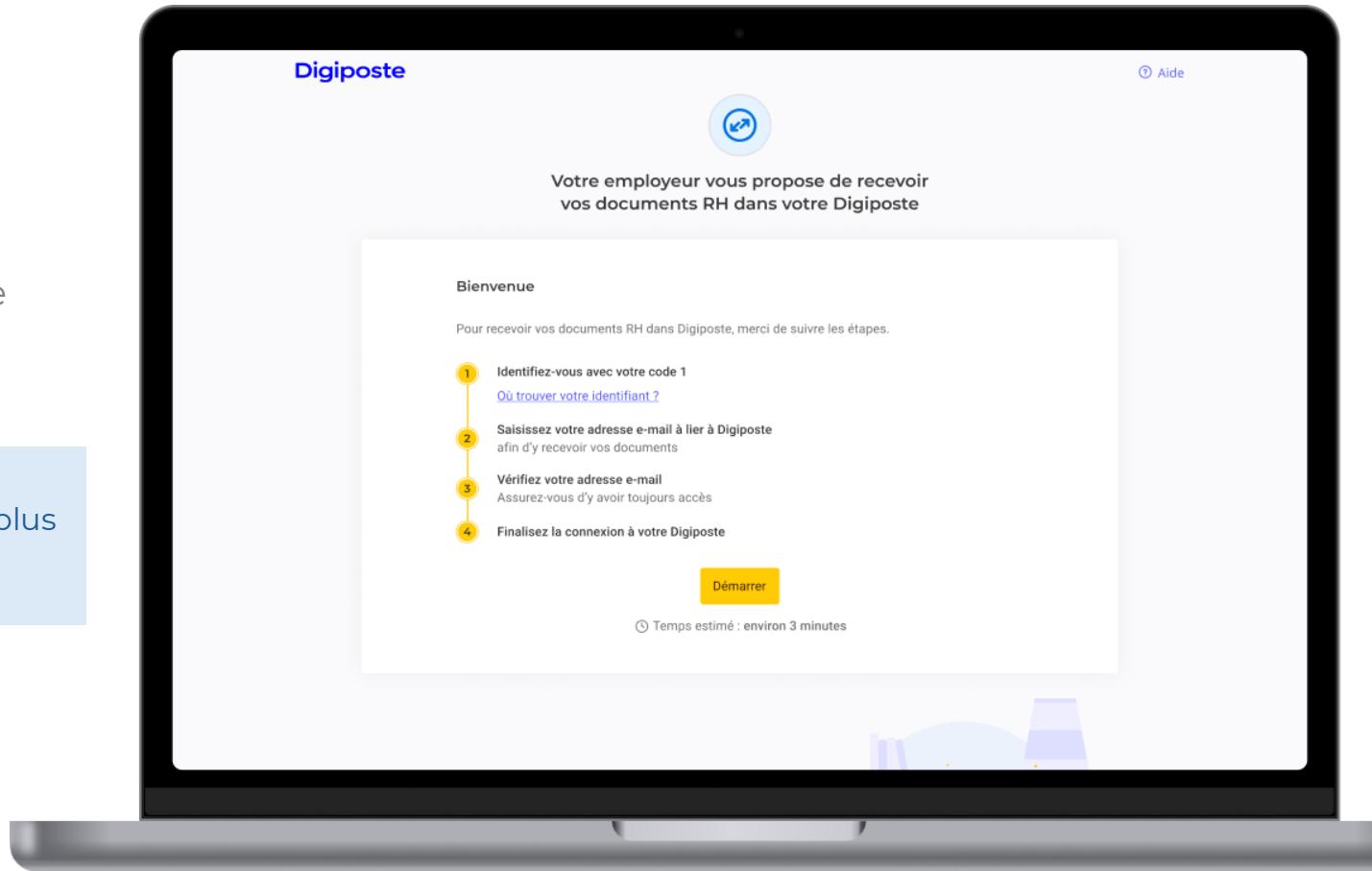


Inscrivez-vous en 4 étapes !

4 étapes pour accéder à vos bulletins de paie :

1. Identifiez-vous avec votre code employeur
2. Saisissez votre adresse e-mail à lier à Digiposte
3. Vérifiez votre adresse e-mail
4. Finalisez la connexion à votre Digiposte

 Cliquez sur "Où trouver votre identifiant ?" pour plus d'informations sur votre code employeur à saisir.

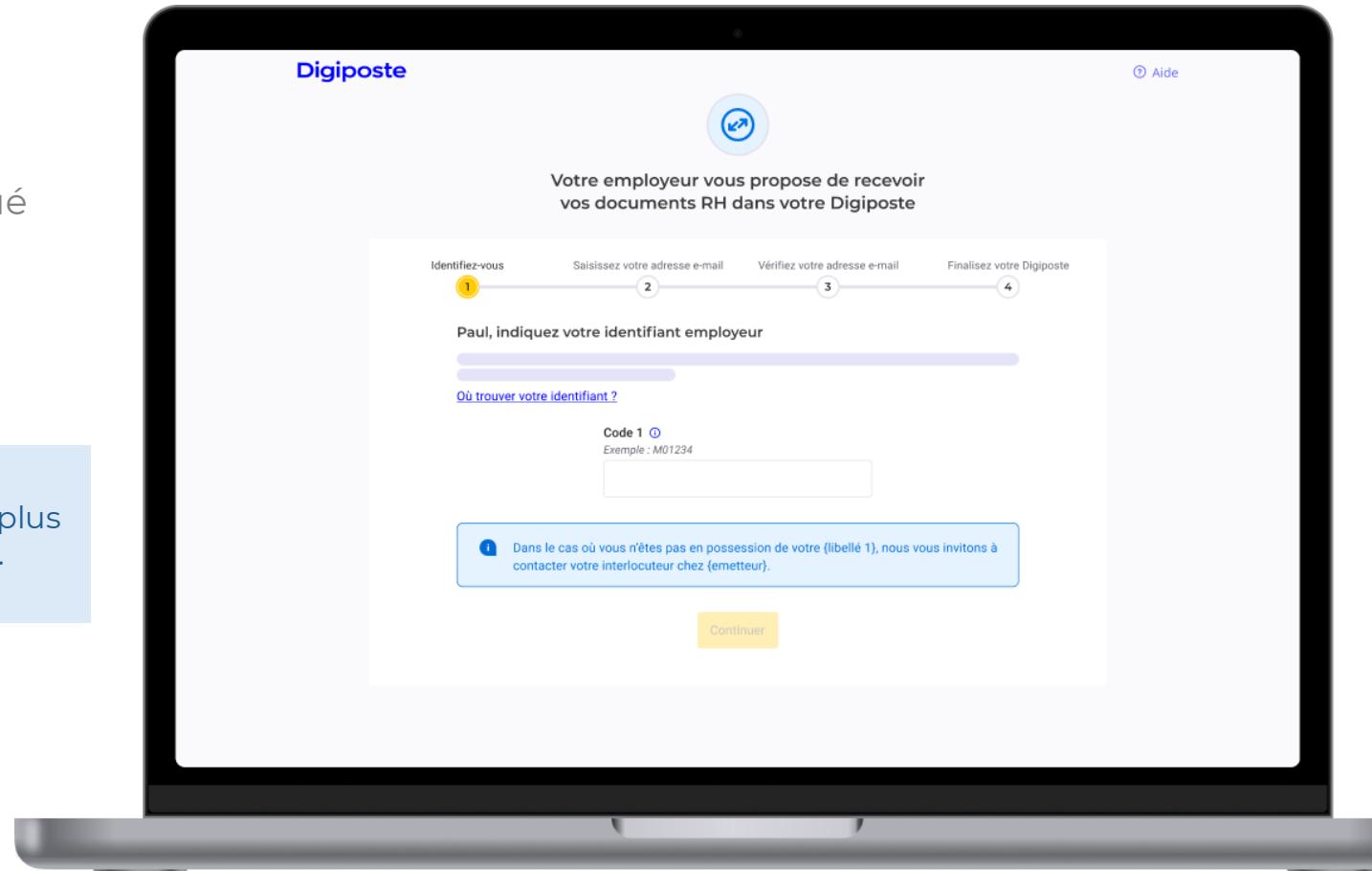
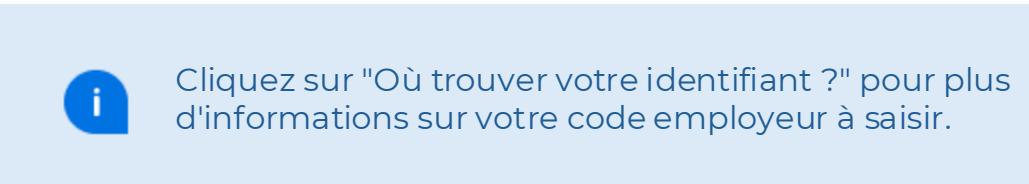




Étape 1 : identifiez-vous avec votre code employeur

Identifiez-vous à l'aide de l'identifiant communiqué par votre employeur.

Si vous n'êtes pas en possession de cet identifiant, **contactez votre employeur**.

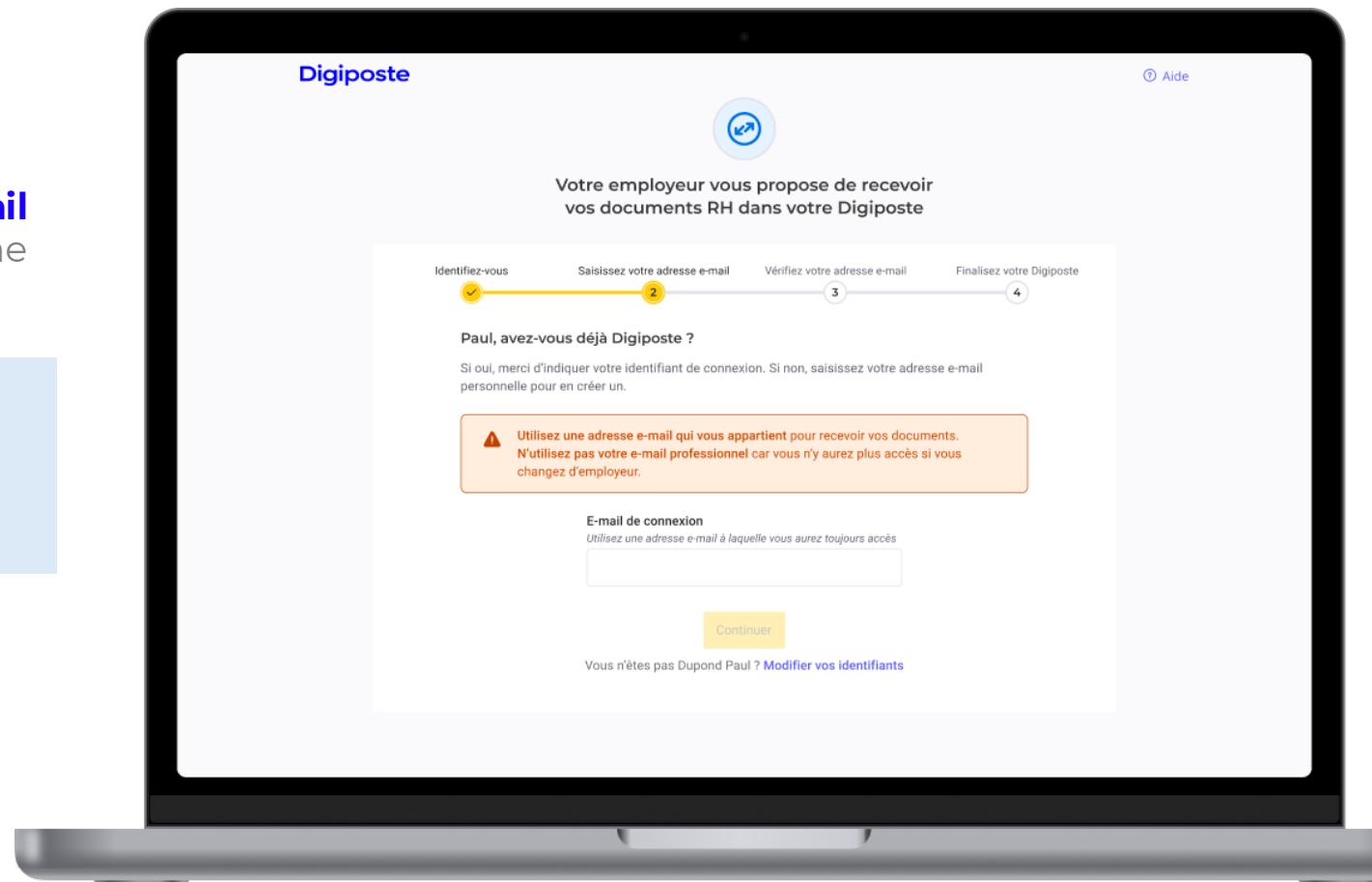




Étape 2 : saisissez votre adresse e-mail à lier à Digiposte

Nous vous conseillons d'utiliser **une adresse e-mail personnelle** pour accéder à votre coffre-fort même si vous quittez votre entreprise.

i Si vous avez déjà un Digiposte ou si vous avez déjà réalisé un achat sur le site laposte.fr vous pouvez utiliser l'adresse e-mail de votre compte La Poste pour vous identifier.

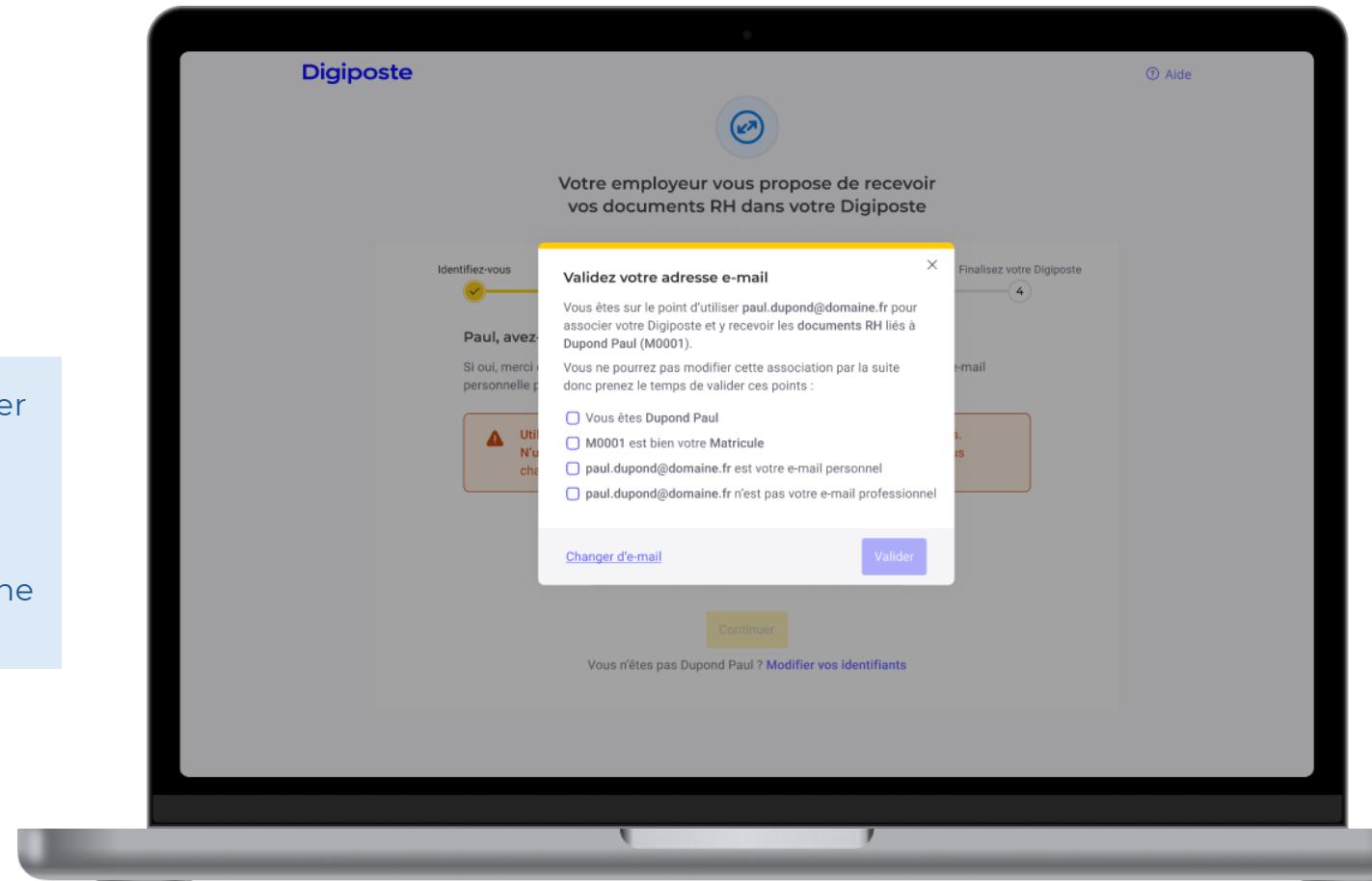




Une pop-in s'affiche pour confirmer votre identité

Veuillez confirmer votre identité en cochant les cases ci-dessous pour poursuivre.

- i**
1. Etes-vous bien la personne en train d'effectuer ce parcours ?
 2. Le matricule utilisé est-il bien le vôtre, et non celui d'un collègue ?
 3. Utilisez-vous votre adresse email habituelle ?
 4. Pouvez-vous confirmer qu'il ne s'agit pas d'une adresse email liée à votre entreprise ?



Étape 3 : vérifiez votre adresse e-mail

Saisissez le code de vérification à 6 chiffres qui vous a été envoyé sur votre adresse e-mail.

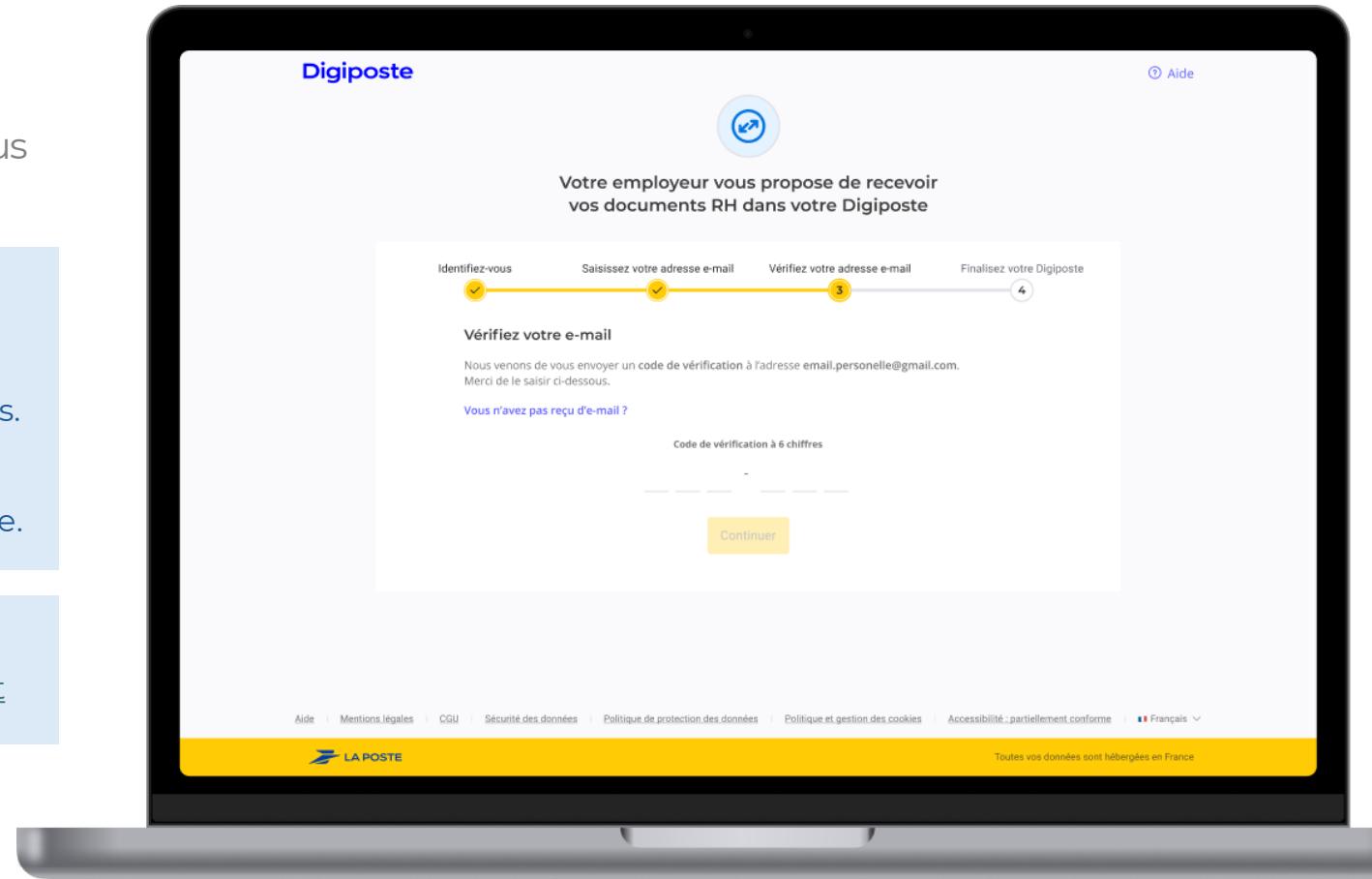


Vous n'avez pas reçu d'e-mail ?

- L'e-mail peut mettre quelques minutes à arriver à destination.
- Pensez à vérifier dans les courriers indésirables.
- Vérifiez l'adresse e-mail renseignée en cas d'erreur de saisie.
- Renvoyez un code après 30 secondes d'attente.



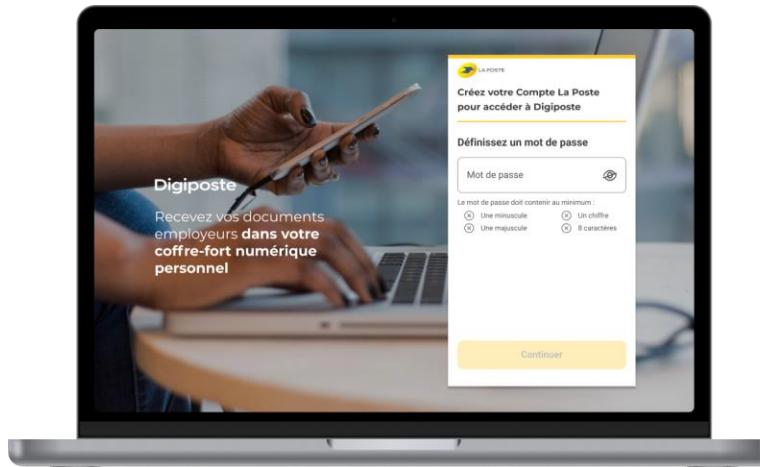
Si vous ne parvenez pas à passer cette étape, contactez-nous : <https://aide.digiposte.fr/contact>





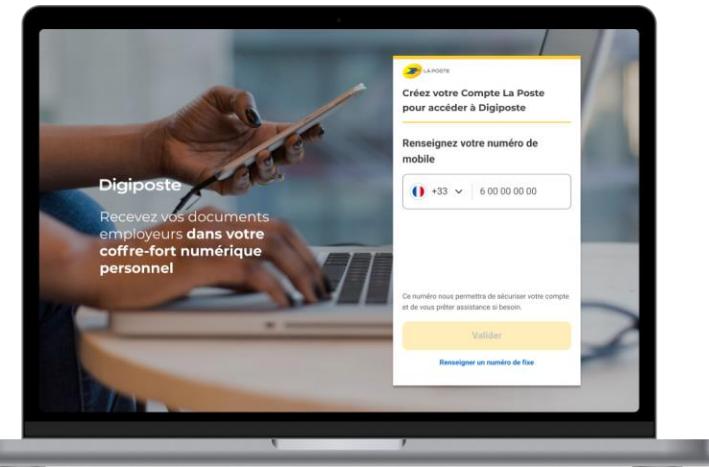
Étape 4 : finalisez la connexion à votre Digiposte

Si vous n'avez pas encore de compte La Poste, vous devez en créer un en suivant ces étapes :



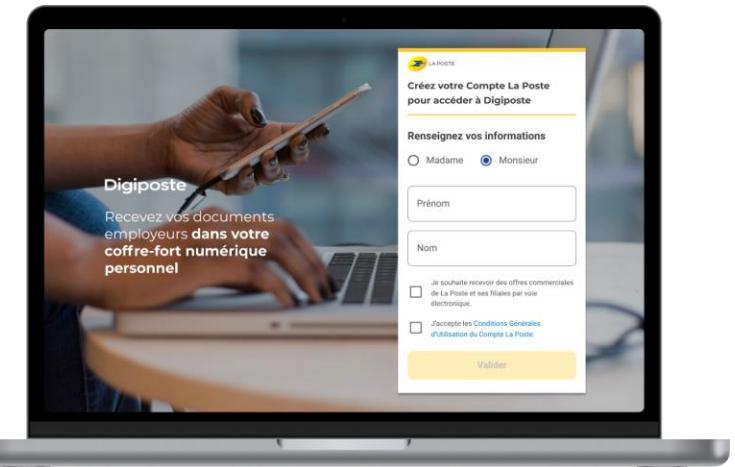
Définissez le mot de passe que vous allez utiliser pour vous connecter à Digiposte.

Astuce sécurité : utilisez un mot de passe spécifique pour Digiposte ! Ne réutilisez pas le même mot de passe que sur d'autres sites.



Indiquez votre numéro de téléphone pour sécuriser votre compte.

Renseignez votre numéro de téléphone mobile personnel.



Renseignez vos informations et acceptez les Conditions Générales d'Utilisation du Compte La Poste.

Nous vous conseillons également de cocher la case pour recevoir nos offres commerciales de La Poste et ses filiales.

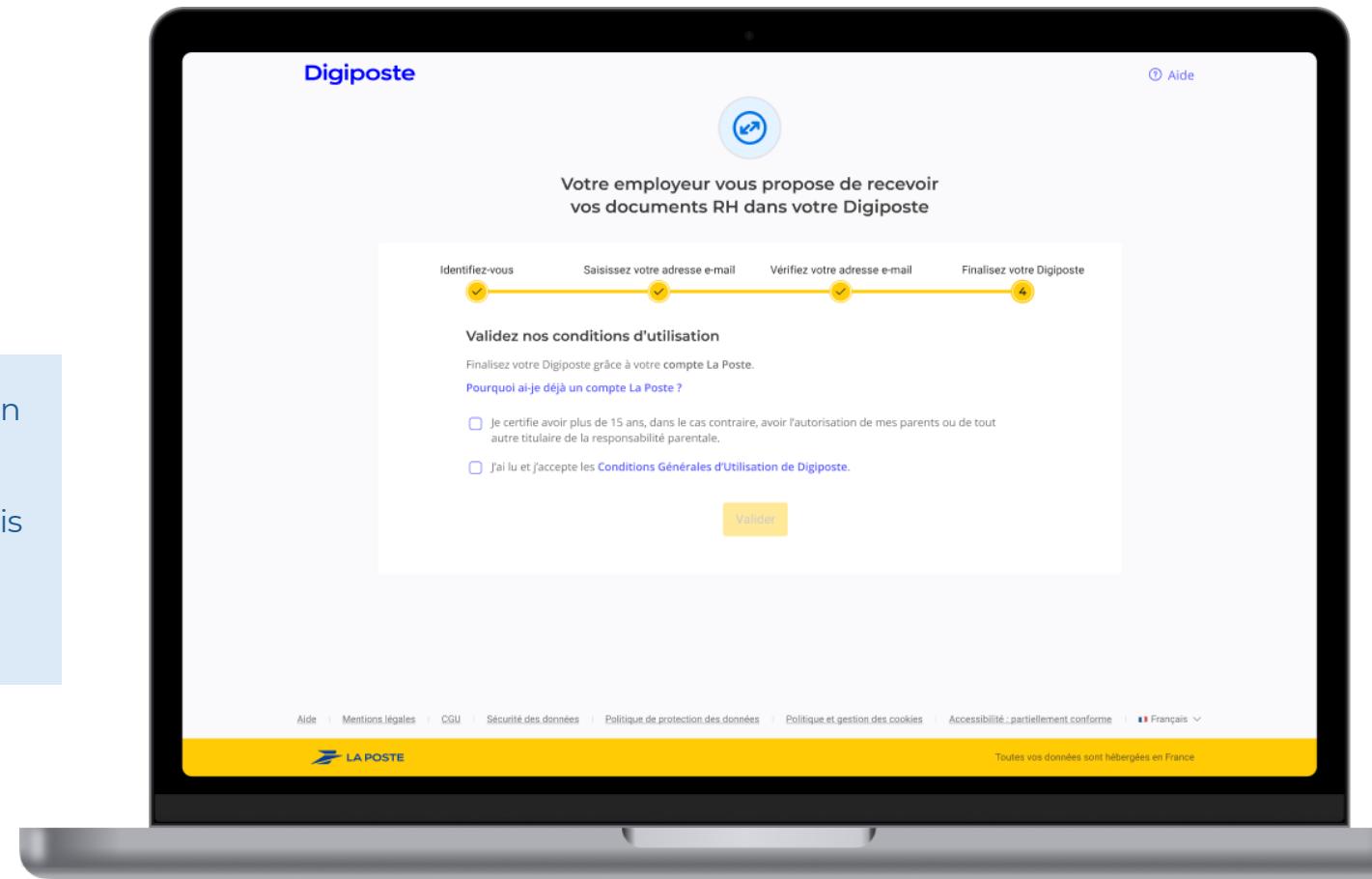


Validez les conditions d'utilisation de Digiposte

Si vous avez déjà un compte La Poste mais pas encore de Digiposte, cochez les cases reconnaissant la prise en compte des conditions d'utilisation de Digiposte.

i Vous avez pu créer un compte pour accéder à un de ces services La Poste :

- Acheter sur la boutique en ligne laposte.fr
- Gérer vos procurations ou enregistrer vos suivis
- Souscrire à l'offre Veiller sur mes parents
- Faciliter vos démarches en bureau de poste
- Passer votre code de la route avec La Poste





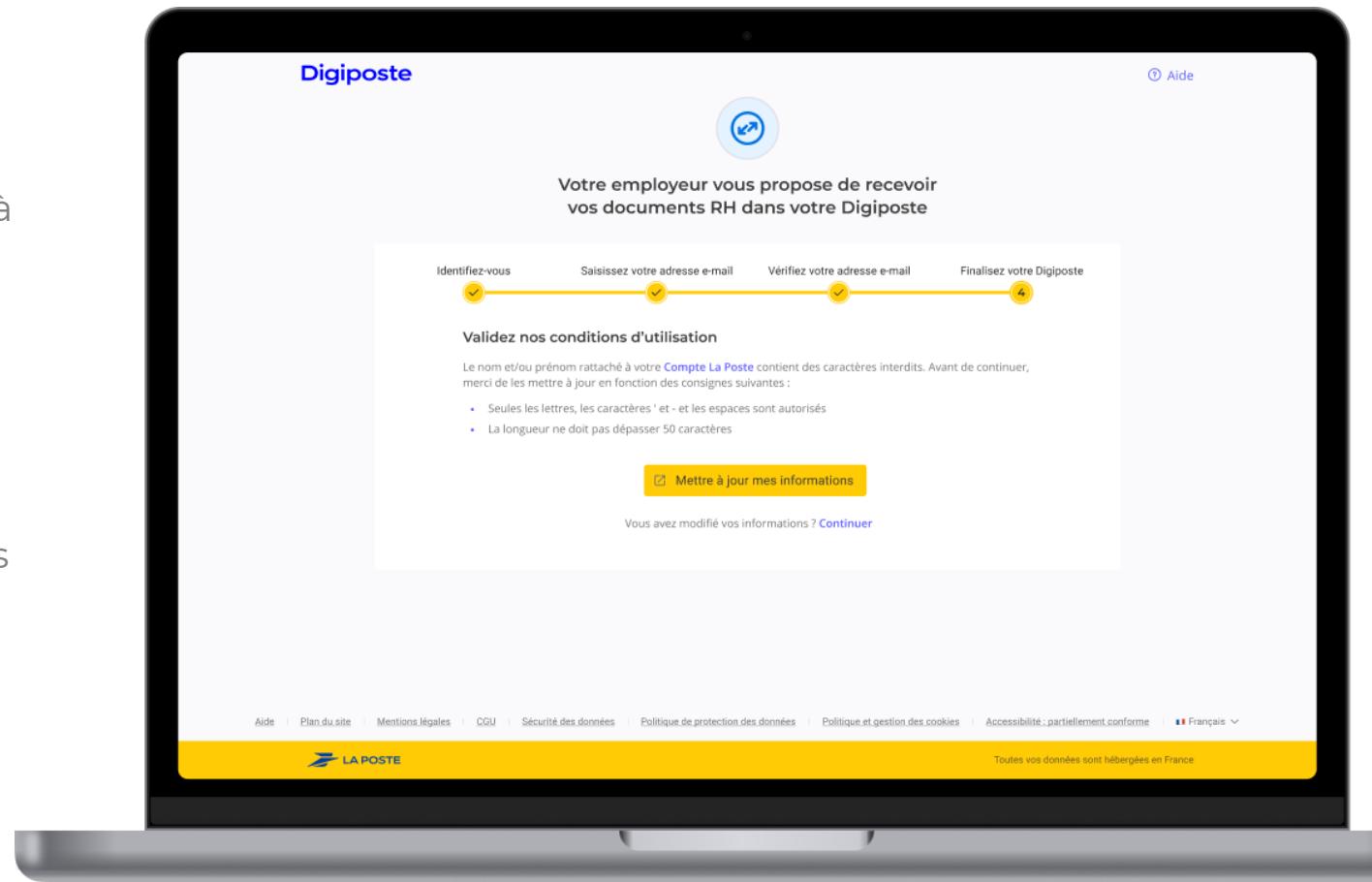
Si nécessaire, mettez à jour vos informations personnelles.

Dans certains cas, le nom et/ou prénom rattaché à votre Compte La Poste peut contenir des caractères interdits.

Avant de finaliser votre Digiposte, vous devez les mettre à jour en suivant les consignes suivantes :

- Seules les lettres, les caractères ' et - et les espaces sont autorisés
- La longueur ne doit pas dépasser 50 caractères

Une fois les modifications effectuées, cliquez sur "Continuer".





Accédez à vos bulletins de paie et plus encore !

Bravo ! Vos documents employeurs sont maintenant déposés dans votre Digiposte et vous serez notifié à chaque nouvelle réception.

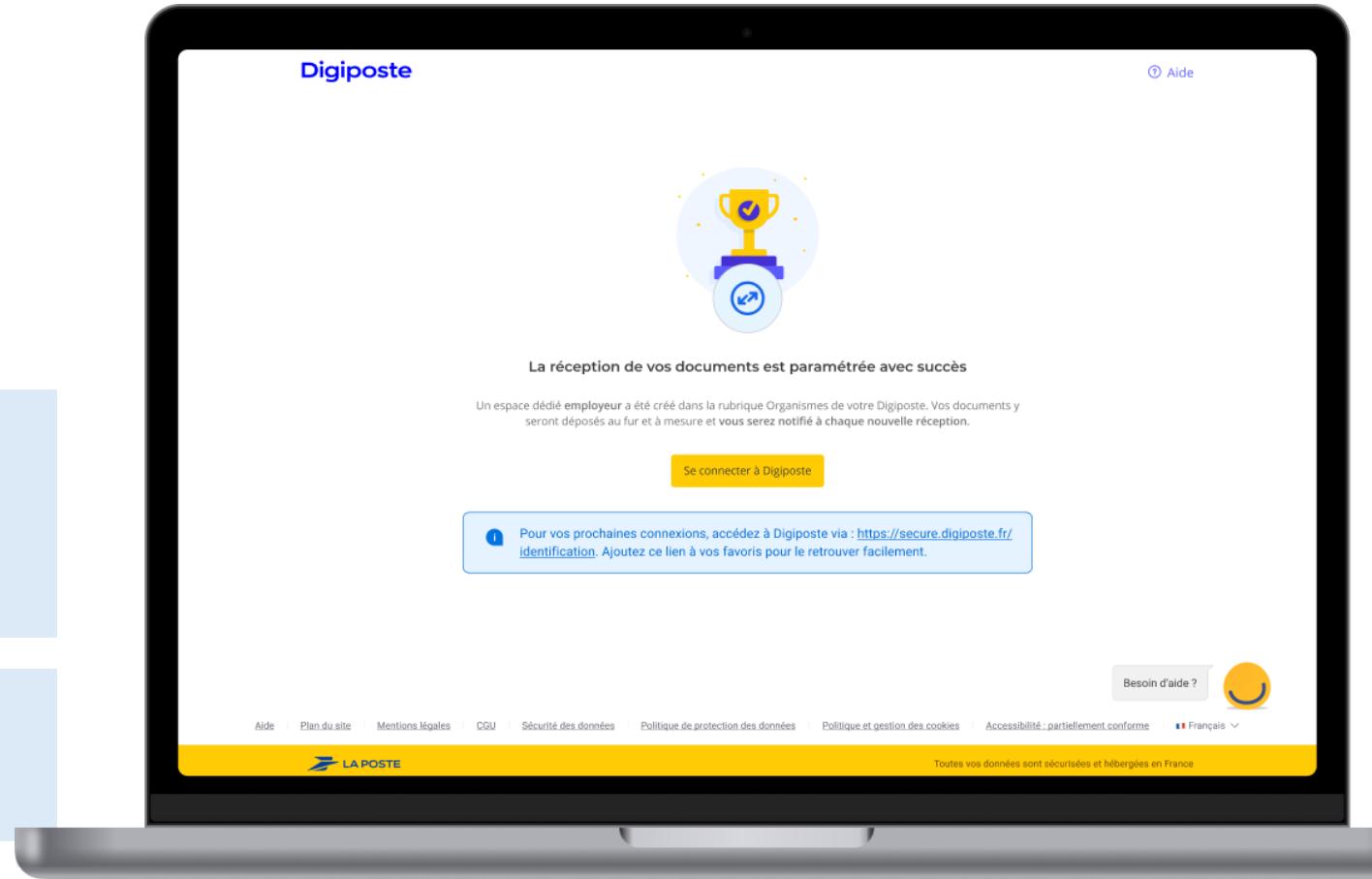
Cliquez sur « Se connecter à Digiposte » afin de consulter vos documents.



Pour vos prochaines connexions, accédez à Digiposte directement depuis cette URL : <https://secure.digiposte.fr/identification>. Ajoutez-là à vos favoris pour la retrouver facilement.



Pensez à téléchargez l'application mobile Digiposte pour accéder à vos documents partout et tout le temps.

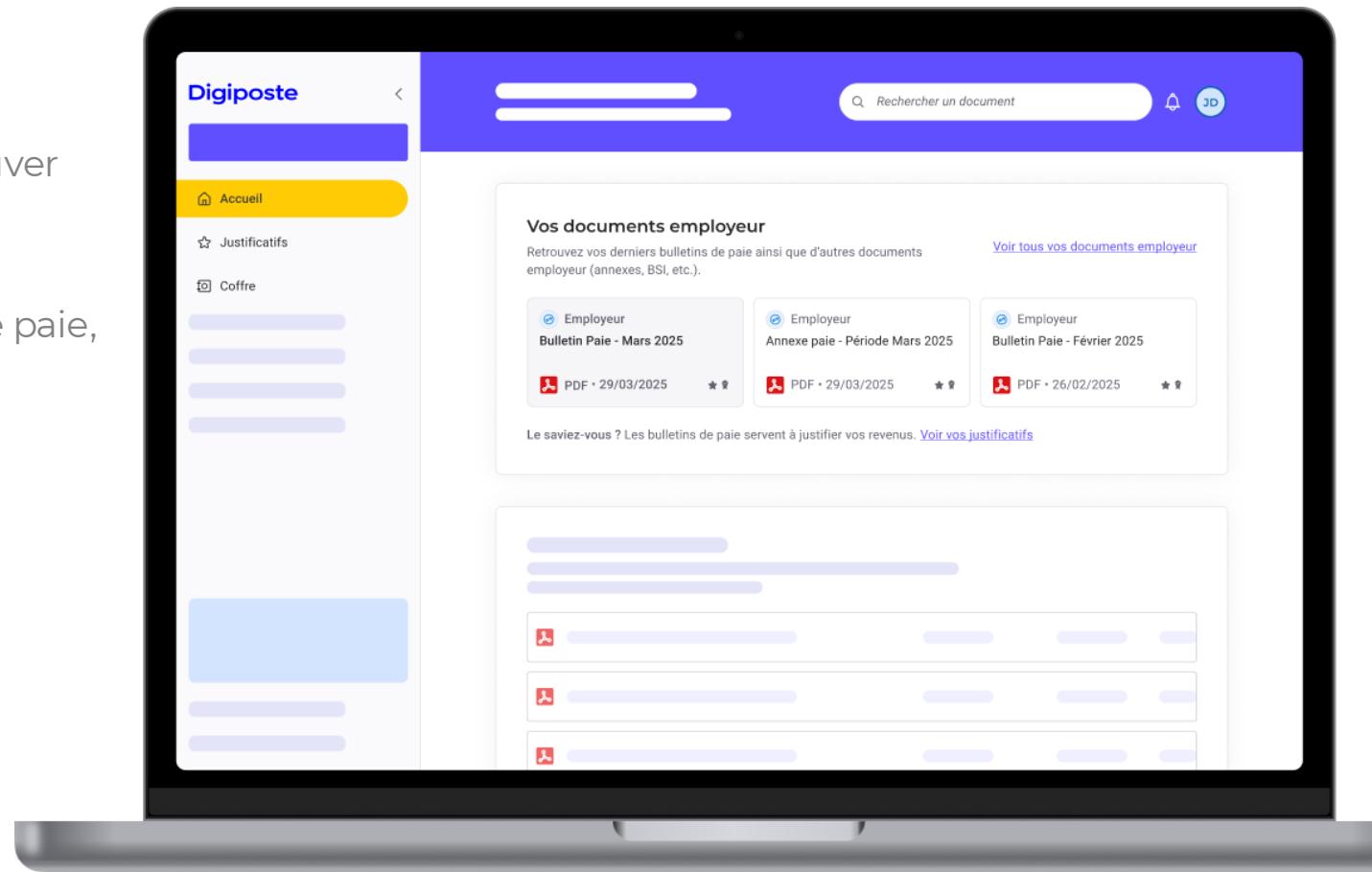




Retrouvez vos bulletins de paie sur Digiposte

Une fois connecté à Digiposte, vous pouvez retrouver vos bulletins de paie :

- sur la page d'**accueil** pour les derniers reçus,
- dans vos **justificatifs** regroupés par bulletin de paie,
- ou depuis votre dossier employeur créé automatiquement dans votre **coffre**.





Pourquoi utiliser Digiposte ?

Recevoir vos bulletins de paie dématérialisés dans **votre coffre-fort numérique Digiposte** vous permet de profiter des avantages ci-dessous :



Réception automatique et le jour J

L'envoi par courrier postal met en moyenne 4 jours.



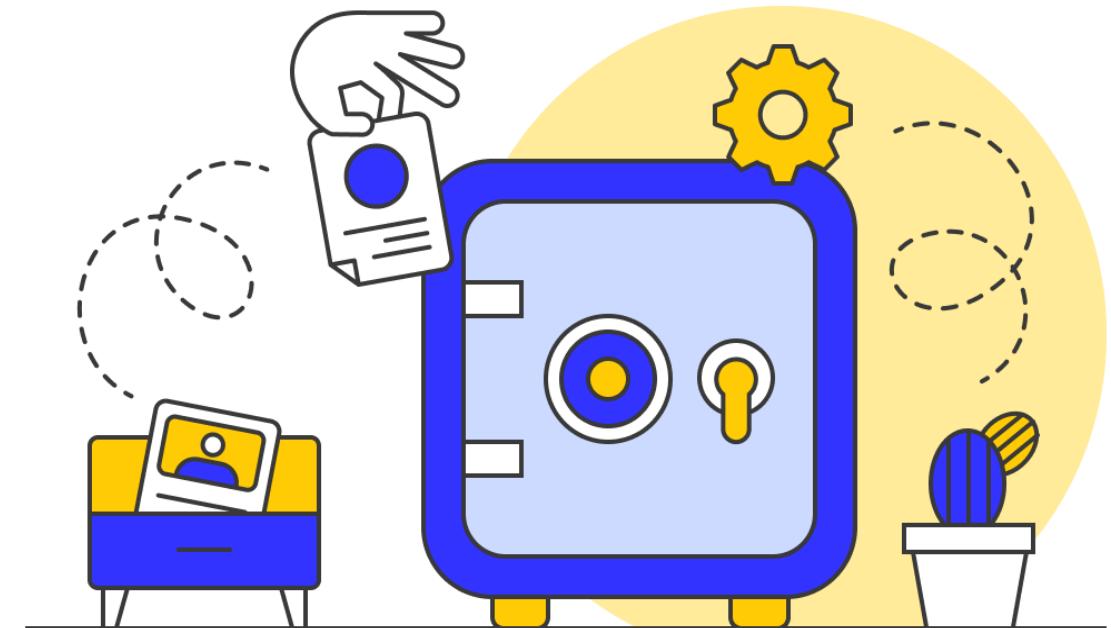
Accessible partout et tout le temps



Hébergement à vie dans un espace sécurisé



Partage en toute sécurité et simplicité



D'autres questions ?
Retrouvez notre aide en ligne dédiée



Digiposte